

Définition de la finalité, des objectifs et des critères de réussite de chaque formation

L'objectif est de pouvoir rédiger un « cahier des charges », lequel devra inclure impérativement 3 éléments fondamentaux :

1. La finalité, la contribution attendue de la formation.

La finalité est l'objectif visé à travers la formation

(ex : gagner 5 % sur le temps de changements de format sur la conditionneuse X »).

Il vous faudra souvent, en concertation avec le responsable concerné, les reformuler et homogénéiser. En effet, ces éléments tels qu'ils sont exprimés par les responsables de lignes (lorsqu'ils le sont !), le sont souvent en termes trop généraux et hétérogène (chaque demande provenant de demandeurs différents). Ainsi par exemple, vous reformulerez l'objectif « M X. devra apprendre à mieux gérer son temps » en « M. X devra réduire son nombre d'heures supplémentaires de 5 %, 90 % de ses tâches seront finalisées à temps ».

2. Les objectifs pédagogiques

Les objectifs pédagogiques sont les objectifs visés par la formation en termes de compétences (selon une formulation de type : « au terme de la formation, l'apprenant sera capable de changer le format sur la machine X en moins de 5 minutes, dans le respect des règles de qualité et de sécurité »).

Pour rappel, une compétence combine les 3 dimensions de l'apprentissage : savoir, savoir-faire et savoir-être www.capfoodcompetences.be/competentiebeheer.aspx

Tout l'enjeu consiste à bien définir les objectifs pédagogiques, c'est-à-dire ceux qui permettront de réaliser les changements souhaités (les finalités).

3. Les critères (indicateurs) de réussite de la formation, la manière dont vous évaluez les résultats de la formation ainsi que les éventuelles actions prévues en cas de réussite ou d'échec de la formation).

Voici quelques questions à se poser : les participants reçoivent-ils des brevets, certificats, attestations de participation, attestation de réussite tests,...? Comment les nouvelles compétences acquises en formation sont-elles reconnues / valorisées ? Les participants aux (à certaines) formations reçoivent-ils des responsabilités plus grandes ? Des (chances de) promotions internes ? S'il y a des tests en fin de formation, que se passe-t-il en cas de non-réussite ?

Il s'agit là de questions que les délégués syndicaux pourraient « typiquement » vous poser lorsque vous présenterez votre PF au Conseil d'Entreprise !